

« Au boulot, j'y vais à vélo ! »

Le défi solidaire aura lieu cette année du 3 au 16 juin

D'année en année, le défi solidaire « Au boulot, j'y vais à vélo ! » attire de plus en plus de participants. En 2018, quelque 200 structures ont ainsi parcouru plus de 229 000 km ! Une opération à succès, organisée depuis 2010 afin d'inciter les salariés à se rendre sur leur lieu de travail à vélo plutôt qu'en véhicule motorisé.

Le défi « Au boulot, j'y vais à vélo ! » prépare d'ores et déjà sa 10ème édition.

Les inscriptions sont ouvertes sur www.defi-jyvais.fr.

POUR QUI ?

Ce défi gratuit s'adresse aux structures à partir de trois salariés (entreprises, administrations ou associations) implantées sur le territoire alsacien*, une partie des Vosges (Pays de la Déodatie et Communauté d'Agglomération d'Épinal) ainsi qu'une partie de la Moselle pour celles situées dans la communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud.

Il consiste à **comptabiliser les kilomètres parcourus à vélo pour les trajets domicile-travail**.

*Hors Strasbourg Eurométropole qui organise son propre défi.

Depuis 2017, le défi s'est également ouvert aux élèves, enseignants et personnels des écoles élémentaires, des collèges et des lycées. Cette nouvelle déclinaison « **À l'école, j'y vais à vélo !** » devient ainsi un bel exercice d'application pour transmettre aux enfants les enjeux du développement durable ! Son succès fait que cette déclinaison est de nouveau au rendez-vous cette année.

L'autre déclinaison « multimodal », mise en place depuis l'année dernière et prenant en compte toutes les alternatives à la voiture particulière (train, bus, pieds, covoiturage), est également de retour en 2019 ! Cette année, cette déclinaison sera prise en compte dans les territoires suivants :

- Pays du Sundgau
- Saint-Louis Agglomération
- Sélestat Alsace centrale
- Pays d'Alsace du Nord
- Pays Rhin-Vignoble-Grand ballon
- Communauté d'Agglomération d'Épinal
- Pays Thur-Doller

UN DÉFI SOLIDAIRE

Surtout, le défi « Au boulot, j'y vais à vélo ! » est **une action solidaire**. Le total des kilomètres parcourus à vélo par tous les participants sera converti en euros, à raison de 0,05 € par kilomètre parcouru. L'an dernier, 5 000 € avaient été collectés pour le Cyclo Club de Kingersheim qui organise des balades en tandem avec des personnes malvoyantes.

Pour cette édition 2019, la somme remise par les organisateurs du défi au nom de toutes

les structures participantes ira à l'association « THEO2 », qui a pour objectif de proposer aux personnes en situation de handicap moteur, mental et/ou sensoriel des activités de pleine nature par le biais d'engins adaptés.

Une cérémonie de remise des prix se déroulera le jeudi 27 juin à Sélestat à 16h. Le lieu précis de la remise des prix seront communiqués ultérieurement.

Le défi « Au boulot, j'y vais à vélo ! » est organisé cette année par :

- la Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération,
- le PETR du Pays du Sundgau,
- l'Association du Pays Bruche-Mossig-Piémont,
- Colmar Agglomération,
- le PETR du Pays de la Déodatie,
- l'Association pour le développement de l'Alsace du Nord (ADéAN),
- le PETR du Pays Thur-Doller,
- le PETR du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon,
- le PETR Sélestat Alsace Central,
- Saint-Louis Agglomération,
- la Communauté d'Agglomération d'Epinal,
- la Ville d'Obernai,
- le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges,
- la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud,
- le Département du Haut-Rhin.

Plus d'information sur : www.defi-jyvais.fr

Pour les structures situées sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, les inscriptions sont à faire sur le site : www.auboulotavelo.eu.